



FICHE SIGNALÉTIQUE

DÉGRAISSEUR RR

DÉGRAISSEUR BÉTON



TABLE DES MATIÈRES

1. renseignements sur le produit.....	3
DESCRIPTION, MODE D'EMPLOI & AVERTISSEMENTS RELATIFS AU PRODUIT	3
2. Identification des dangers	4
3. Composition et informations sur les ingrédients	Error! Bookmark not defined.
4. Premiers soins	6
5. MESURES LUTTE INCENDIE	8
6. Mesures en cas de rejet/DÉVERSEMENT accidentel.	8
7. Manipulation et stockage	8
8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle.....	9
9. Propriétés physiques et chimiques.....	11
10. Données de stabilité et de réactivité ...	12
11. Informations toxicologiques	12
12. InformationS écologiqueS.....	14
13. Considérations relatives à l'élimination	15
14. Informations de transport.....	16
15. Règlementations et régulations	16
16. AUTRES INFORMATIONS.....	17

DÉGRAISSEUR RR est distribué par :

Cicochem Inc.
 1019, rue des Perdrix
 Otterburn Park, Québec J3H 6H2
 Téléphone : 514 898-0731
 Télécopieur : 450 446 2883
 Courriel:info@cicochem.ca
 Site web : www.cicochem.ca

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

NOM COMMERCIAL DU PRODUIT : DÉGRAISSEUR R R

CATÉGORIE DE PRODUIT : DÉGRAISSEUR HAUTE PERFORMANCE MULTI SURFACES

NOM CHIMIQUE : Non applicable.

FORMULE CHIMIQUE : Non applicable.

FOURNISSEUR : CICOCHEM INC

DESCRIPTION, MODE D'EMPLOI & AVERTISSEMENTS RELATIFS AU PRODUIT

UN DÉGRAISSEUR PUISSANT POUR DES PLANCHERS & MURS DE BÉTON PROPRES ET ÉTINCELANTS !

Disponible en concentré, le dégraisseur RR se dissout rapidement dans l'eau. Il est efficace pour dissoudre la saleté, la graisse et les taches tenaces avec un minimum de frottage. Son action puissante permet de faire disparaître l'accumulation d'huile ou de graisse sur les planchers de béton et les murs intérieurs vos bâtiments commerciaux ou industriels.

MODE D'EMPLOI /AVERTISSEMENT

Ce produit est classé dangereux et doit être manipulé avec soin et être gardé dans un endroit sécuritaire hors de la portée des enfants.




Nous recommandons l'utilisation de notre pompe produit CICOCHEM ou de toute pompe et fusil pression automatique ou manuel afin de maximiser les résultats.

DILUTION PRÊT À L'UTILISATION :

Peut être utilisé pur sur les cas extrêmes ;
Pour les petits travaux

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

AVERTISSEMENTS PRODUIT

NFPA	SIDMUT / NEEST	PROTECTION
		
Risque pour la santé moyen	Attention.	Le port de lunettes, tablier, masque et gant de protection est recommandé.

Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 3
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1

Mentions de danger

- Liquide et vapeurs inflammables
- Nocif en cas d'ingestion
- Toxique par inhalation
- Provoque des lésions oculaires graves
- Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Conseils de prudence

Prévention

- Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.
- Défense de fumer
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
- Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant

Intervention

Traitement spécifique

- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- Rincer la peau à l'eau ou se doucher
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- **EN CAS D'INHALATION** : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- **EN CAS D'INGESTION** : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir
- **En cas d'incendie** : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

- Garder sous clef
- Stocker dans un endroit bien ventilé
- Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Notes :

Du monoxyde de carbone, 630-08-0 (1 à 2 %), peut se trouver dans l'espace gazeux d'un contenant fermé.

3. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
- **Contact avec la peau** : Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminées. Consulter immédiatement un médecin.
- **Contact sérieux avec la peau** : Non disponible.
- **Inhalation** : Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.
- **Inhalation sérieuse** : Non disponible.
- **Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf sous indication contraire d'un professionnel médical. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture. Consultez immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent afin de recevoir les soins médicaux nécessaires.
- **Ingestion sérieuse** : Non disponible.
- **Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins** : Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.
- **Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés** : Nocif en cas d'ingestion Provoque des brûlures graves des yeux. Cause des nausées et des vomissements. Peut causer des brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac. Provoque une irritation de la bouche, de la gorge et des voies nasales. Peut être mortel en cas d'inhalation Les symptômes de l'exposition peuvent inclure : écoulement nasal, enrouement, toux, douleur à la poitrine, gêne respiratoire. Une accumulation de fluide dans les poumons

(œdème pulmonaire) peut se produire. Corrosif Provoque des brûlures chimiques accompagnées de malaises ou de douleur, d'un vif excès de rougeur et d'une enflure, d'une nécrose des tissus, de fissures, d'une ulcération et éventuellement de saignements dans la zone enflammée. Un contact prolongé ou avec une grande surface de la peau peut entraîner l'absorption de doses potentiellement nocives de produit. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Dépression du système nerveux central : Les signes/symptômes peuvent inclure : mal de tête, étourdissement, somnolence, incoordination, ralentissement du temps de réaction, trouble de l'élocution, vertige et perte de conscience. Peut entraîner une dépression du système nerveux central Peut causer un larmolement (larmes excessives). Peut provoquer un œdème cornéen, une ulcération et des cicatrices.

- **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**
Note aux médecins

- Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient. Surveiller les symptômes d'œdème pulmonaire. L'acide folique peut être bénéfique en accélérant le métabolisme de l'acide formique en dioxyde de carbone.

4. MESURES LUTTE INCENDIE

- **Agents extincteurs appropriés :** Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique. Eau pulvérisée.
- **Dangers spécifiques du produit :** Isoler et restreindre la zone. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de le faire. Les contenants exposés à la chaleur intense en cas d'incendie doivent être refroidis à l'eau afin de prévenir une hausse de la pression due aux vapeurs, ce qui pourrait les faire se rompre. L'eau d'écoulement et le nuage de vapeur peuvent être corrosifs. Aménager des barrages et ramasser l'eau utilisée pour combattre l'incendie afin de la neutraliser avec son élimination. Les jets d'eau ne doivent pas être dirigés vers le liquide, ce qui le fera bouillir et produira plus de vapeur.
- **Produits de combustion dangereux :** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Déshydraté par l'acide sulfurique pour produire du monoxyde de carbone.
- **Équipement de protection particulier pour les pompiers :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

5. MESURES EN CAS DE REJET/DÉVERSEMENT ACCIDENTEL.

- **Protection individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Attention! Matériel corrosif. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

- **Précautions environnementales :** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
- **Méthodologie et matériel pour l'isolation et le nettoyage :** Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

6. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions : Inflammable. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver à fond après manutention. Éviter d'ouvrir et de fermer fréquemment les contenants. Les contenants qui ont été exposés à la chaleur risquent d'être sous pression interne. Ceux-ci doivent être refroidis et aérés soigneusement avant d'être ouverts. L'acide formique se décompose en monoxyde de carbone, un gaz toxique, et peut causer une

accumulation de pression dans les conteneurs fermés. Ne jamais entrer dans un conteneur d'acide formique vide avant que des tests indiquent l'absence de monoxyde de carbone. Prendre des précautions contre l'exposition au monoxyde de carbone lors de l'ouverture des conteneurs ou l'entrée dans une zone d'entreposage mal ventilée. La vitesse de décomposition de l'acide formique en monoxyde de carbone est affectée par la durée et la chaleur. La décomposition augmente grandement au-dessus de 30 °C (86 °F). Déshydraté par l'acide sulfurique pour produire du monoxyde de carbone.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer à distance des matières incompatibles. Entreposer conformément aux bonnes habitudes industrielles. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de l'ensoleillement direct et sur un plancher imperméable. Les contenants de la matière peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vides parce qu'ils contiennent des résidus du produit (vapeurs, liquide).

7. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Hydroxide de sodium 50%	TWA: 5 ppm TWA: 9.4 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 19 mg/m ³	TWA: 5 ppm STEL: 10 ppm	TWA: 5 ppm STEL: 10 ppm	TWA: 5 ppm TWA: 9.4 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 19 mg/m ³	10 ppm STEL 5 ppm TLV-TWA	30 ppm
Métasilicate de sodium	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Edta versene 100	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Bioterger AS-40 A	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
BIOTERGER PAS 8S	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
GLYCOL ETHER EB	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

- **Consultez les autorités locales pour connaître les limites d'exposition recommandées**
- **Contrôles d'ingénierie :** Utiliser un équipement contre les explosions. Ventilation locale recommandée lorsque le système de ventilation mécanique est insuffisant pour maintenir la concentration du produit dans l'air du lieu de travail sous la limite d'exposition conseillée.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
Protection des yeux/du visage :

- **Protection des yeux/du visage :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a risque d'éclaboussures.
- **Protection des mains :** Le port de gants imperméables est recommandé si le contact avec la peau ne peut être évité. Gants de butyl de caoutchouc. Gants en néoprène.
- **Protection de la peau et du corps :** Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux. Tablier, combinaisons de travail, et/ou autres vêtements de protection résistants.
- **Protection respiratoire :** Avertissement : Les respirateurs purificateurs d'air ne protègent pas les travailleurs si l'air a une faible teneur en oxygène. Si la limite d'exposition est dépassée et les mesures d'ingénierie sont impossibles, porter un respirateur à adduction d'air avec masque complet, une cagoule avec canalisation d'air, ou un appareil respiratoire autonome avec masque facial complet.
- **Considérations générales sur l'hygiène :** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser.

8. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	NEUTRE
Odeur	N/A
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

PROPRIÉTÉS**Valeurs**

pH	12-14
Point de fusion / point de congélation	100 °C (212 °F)
Initial boiling point/boiling range	101 °C / 214 °F
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	2.1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	47.6
Limite inférieure d'inflammabilité	14.9
Pression de vapeur	24.2 hPa @ 20°C, 112.5 hPa @ 50°C
Densité de vapeur relative	1.6 @ 19°C
Densité relative	1.12-1.15
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau miscible avec la plupart des solvants organiques.
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	500 °C / 932 °F
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	1.4 mPa.s @ 20 °C
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Masse moléculaire	N/A
VOC Percentage Volatility	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

- Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

9. DONNÉES DE STABILITÉ ET DE RÉACTIVITÉ

- **Stabilité chimique** : Le produit est stable en conditions normales.
- **Réactivité** : Aucune connue.
- **Température d'instabilité** : Non disponible.
- **Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.
- **Conditions à éviter** : Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation.
- **Matières incompatibles** : Combustibles puissants. Bases fortes. Peroxyde d'hydrogène. Caustiques. Acide sulfurique.
- **Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Déshydraté par l'acide sulfurique pour produire du monoxyde de carbone.

10. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- **Informations sur les voies d'exposition probables**
- **Inhalation** : Provoque une irritation de la bouche, de la gorge et des voies nasales. Peut être mortel en cas d'inhalation. Les symptômes de l'exposition peuvent inclure : écoulement nasal, enrouement, toux, douleur à la poitrine, gêne respiratoire. Une accumulation de fluide dans les poumons (œdème pulmonaire) peut se produire.
- **Contact avec les yeux** : Provoque des brûlures graves des yeux. Peut causer un larmoiement (larmes excessives). Corrosif. Peut causer œdème cornéen, ulcération et cicatrisation.
- **Corrosion de la peau** : Corrosif. Provoque des brûlures chimiques accompagnées de malaises ou de douleur, d'un vif excès de rougeur et d'une enflure, d'une nécrose des tissus, de fissures, d'une ulcération et éventuellement de saignements dans la zone enflammée. Un contact prolongé ou avec une grande surface de la peau peut entraîner l'absorption de doses potentiellement nocives de produit. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée.
- **Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Cause des nausées et des vomissements. Peut causer des brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac. Dépression du système nerveux central : Les signes/symptômes peuvent inclure : mal de tête, étourdissement, somnolence, incoordination, ralentissement du temps de réaction, trouble de l'élocution, vertige et perte de conscience. Peut entraîner une dépression du système nerveux central.

Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aigüe:**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1,294.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

NOM CHIMIQUE	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydroxide de sodium 50%	= 1100 mg/kg (Rat)	Non disponible	= 15 g/m ³ (Rat) 15 min
Métasilicate de sodium	> 90 mL/kg (Rat)	Non disponible	Non disponible
Edta versene 100			
Bioterge AS-40 A			
Bioterge pas 8S			
Glycol ether Eb			

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée :** Corrosif. Provoque des brûlures chimiques accompagnées de malaises ou de douleur, d'un vif excès de rougeur et d'une enflure, d'une nécrose des tissus, de fissures, d'une ulcération et éventuellement de saignements dans la zone enflammée. Un contact prolongé ou avec une grande surface de la peau peut entraîner l'absorption de doses potentiellement nocives de produit. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire:** Provoque des brûlures graves des yeux. Peut causer un larmolement (larmes excessives). Corrosif. Peut causer œdème cornéen, ulcération et cicatrisation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Aucun renseignement disponible.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales :** Non disponible.

Cancérogénicité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydroxide de sodium 50% 1310-73-2	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Métasilicate de sodium 6834-92-0	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Edta versene 100 64-02-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Bioterger AS-40 A 68439-57-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Bioterger pas 8S 5324-84-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Glycol ether Eb 111-76-2	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

- Toxicité pour la reproduction** : Pour dépister le risque de toxicité pour la reproduction, des examens de morphologie/densité/motilité du sperme et une cytologie vaginale ont été effectués sur les rats et les souris à qui on a fait inhaler de l'acide formique à raison de 0, 8, 32 ou 128 ppm (6 h/jour; 5 jours/semaine) pendant 13 semaines. L'effet potentiel sur la durée du cycle œstral a aussi été enregistré. Aucun effet néfaste n'a été remarqué chez les rats ou les souris. Selon le test d'Ames avec ou sans activation métabolique, l'acide formique n'est pas mutagène. Il n'a pas provoqué les échanges de chromatides sœurs, avec ou sans activation métabolique, dans les cellules V79 des hamsters. Des résultats positifs en ce qui a trait à l'acide formique ont été rapportés suite au test SLRL avec drosophiles et aux tests relatifs aux aberrations chromosomiques dans les cellules d'ovaire de hamster chinois. Cependant, dans les deux tests, on a noté que le fait de neutraliser le pH acide de l'environnement d'essai éliminait les réponses mutagènes. Il a été conclu que l'acide formique par lui-même n'est pas mutagène, mais que les essais à des concentrations produisant des niveaux de pH non physiologiques ont donné des réponses " faussement positives " en raison des perturbations dans les systèmes d'essai. Le poids de la preuve indique que l'acide formique n'est pas mutagène.
- Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique** : Aucun renseignement disponible.
- Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées** : Aucun renseignement disponible.
- Danger par aspiration** : Aucun renseignement disponible.

11. **INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nom chimique	Toxicité algale aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Hydroxide de sodium 50% 1310-73-2	25 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 96 h 26.9 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 72 h	Non disponible	Non disponible	EC50: 138 - 165.6mg (48h, Daphnia magn EC50: =120mg/L (48 Daphnia magna)
Métasilicate de sodium 6834-92-0	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Edta versene 100 64-02-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Bioterge AS-40 A 68439-57-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Bioterge pas 8S 5324-84-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Glycol ether Eb 111-76-2	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

- **Persistance et dégradabilité** : Aucun renseignement disponible.
- **Bioaccumulation** : Aucun renseignement disponible.
- **Autres effets nocifs** : Non disponible

12. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- **Traitement des déchets** : Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales relatives au contrôle de l'environnement. Ne pas réutiliser les contenants vides.

13. INFORMATIONS DE TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU	UN1824
Appellation d'expédition (DEGRAISSEUR RR)	OPTI-VOX EFFET PERLÉ RR
Classe	8 (6.1) liquide corrosif, toxique NSA
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Non disponible.

DOT (U.S.)

Numéro ONU	UN1824
Appellation d'expédition DEGRAISSEUR RR	OPTI-VOX EFFET PERLÉ RR
Classe	8 (6.1) liquide corrosif, toxique NSA
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Non disponible

TDG (Canada):

Appellation d'expédition	TOP CLEAN
Groupe d'emballage	Produit non réglementé
Polluant marin	Non disponible.

DOT (U.S.)

Appellation d'expédition	TOP CLEAN
Classe	Non réglementé
Groupe d'emballage	
Polluant marin	Non disponible

14.

RÈGLEMENTATIONS ET RÉGULATIONS

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions réglementaires des É.-U.

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Hydroxide de sodium 50%	Non inscrit(e)	Listed	Listed
Métasilicate de sodium	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Edta versene 100	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Bioterge AS-40 A	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Bioterge pas 8S	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Glycol ether Eb	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

15. AUTRES INFORMATIONS

Références : Non disponible.

<u>NFPA:</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
		3		
<u>HMIS Health Rating:</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X
		3		

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
-----	--------------------------------------	------	--

Créé : 10/09/2019

Mise à jour : Mars/2021

Bien que nous croyions exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.